



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL

27120

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 novembre 2018

Compte-rendu de réunion

Présents :

Moïse CARON (Maire)

Yannick CAILLET

Daphné PERROT

Gérard VINAY

Marie-Jos LIGIER (1^{ère} adjointe)

Liliane MARSAC

Thierry HECTOR

Jackie Witz (adjoint)

Laurent BESNARD

Claudine LECLERE

Absents :

Henri VENTROUX (procuration LIGIER M.J)

François MINEAU (procuration CARON Moïse)

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19 heures, elle a été levée à 22 heures 40 minutes.

Secrétaire de séance : Christelle DAVID

RAPPEL de L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Point financier
- Délibérations
- Urbanisme
- Animation
- divers

1/ Point financier

Dépenses à fin octobre 2018

Combustibles

Monsieur Le Maire explique qu'après une consommation importante dans le budget combustible, une mise en concurrence a été faite. Un contrat a été renégocié avec Antargaz avec une baisse de prix de plus de 25%.

Il sera peut-être fait la même étude concernant le fuel.

Maintenance copieur

Le photocopieur RISO n'est plus en mairie. Un tableau comparatif d'étude des coûts a été réalisé sur tous les sites de la commune.

L'école sera dotée du même photocopieur que la mairie. Le secrétariat de mairie sera équipé d'une petite imprimante et le photocopieur actuel sera mis dans la salle de réunion.

Le gain ainsi généré est très conséquent.

Téléphonie

**MAIRIE HOULBEC-COCHEREL**

27120

Une nouvelle installation téléphonique a été réalisée en mairie avec de nouveaux abonnements internet et téléphones. La mise en place d'un domaine est en cours et permettra de nouvelles adresses mail plus sécurisées.

Intérimaire

Suite à une demande de la trésorerie, les dépenses intérimaires ne sont plus dans le même chapitre comptable, ils passent en chapitre 011 au lieu du chapitre 012.

2/ Décisions modificatives

- Siège : erreur d'affectation comptable au budget, d'où modification d'article
- Virement du fonctionnement ver l'investissement pour payer différentes factures non prévues au budget
- Subventions supplémentaires votées

Contre

0

Abstention

0

Pour 12

Dont 2 procurations

3/ Délibérations

1. Indemnité de budget nouveau Comptable du Trésor Public

Suite à un changement de comptable, une nouvelle délibération doit être prise. Monsieur louge est le nouveau comptable de la commune.

Contre

0

Abstention

0

Pour 12

Dont 2 procurations

2. Autorisation de signature «convention apprenti»

Monsieur le Maire explique la Convention pour Mr Bouakline Guillaume, apprenti en CFA à Fauville-En-Caux pour une durée de 2 ans dans la commune.

Contre

0

Abstention

0

Pour 12

Dont 2 procurations

3. Autorisation de signature « contrat assurance chômage »

Contre

0

Abstention

0

Pour 12

Dont 2 procurations

4. Autorisation de signature « convention prêt d'un employé »

Une convention a été mise en place avec la commune de Chambray concernant l'agent DESTINÉ France.



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL

27120

Monsieur le Maire répond aux questions sur le montant mensuel versé par Chambray et explique le détail. Cette convention est validée par les deux communes et sera envoyée au CDG afin de passer en commission rapidement.

5. Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Dont 2 procurations

5. Renouvellement de l'adhésion service médecine du CDG

Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Dont 2 procurations

6. Majoration facturation de cantine pour non-paiement

Une majoration de 15% est mise en place pour les retards de paiement cantine (avec un délai de 30 jours de retard).

Contre 1

Abstention 0

11

M. Vinay

Dont 2 procurations

7.1 Recensement de la population

Le recensement de la population est prévu du jeudi 17 janvier au 16 février 2019. Les habitants seront informés et pourront remplir les documents directement sur le site de la commune. Monsieur Besnard fait un compte-rendu de la réunion des élus sur le recensement.

Nomination coordonnateur et agents recenseurs :

Coordinateur : DAVID Christelle

Agents recenseurs : DEFRESNE Camille et LANGLOIS Muriel

La commune recherche un troisième agent recenseur.

Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Dont 2 procurations

7.2 Vote du budget alloué

La dotation de 2523 euros sera divisée par les 3 agents recenseurs. Une prime sera accordée au coordonnateur.

Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Dont 2 procurations

**MAIRIE HOULBEC-COCHEREL**

27120

8. Subvention pour remboursement ASCHC repas des anciens et Noël

Contre

0

Abstention

0

Pour 12

Dont 2 procurations

9. Rapport d'activité du SIEGE 2017 à disposition à la mairie

Contre

0

Abstention

0

Pour 12

Dont 2 procurations

10. Rapport de la CLECT 2018 à disposition à la mairie

Contre

0

Abstention

0

Pour 12

Dont 2 procurations

4 / Urbanisme

Le plan local d'habitat est en cours. Une réunion est prévue le vendredi 23 novembre où Monsieur Besnard sera présent.

Madame Ligier explique que suite au jugement du Tribunal Administratif du 23 novembre 2018, Monsieur TEJERO a deux mois pour se pourvoir en appel.

Suite à la dernière réunion « Côte de la Chenaie », où beaucoup de personnes étaient présentes, le projet d'aménagement a été revu à la baisse et comportera que 4 parcelles. Il n'y aura aucun déboisement et pas de plan d'aménagement.

Monsieur Vinay demande des informations sur le nouveau lotissement de la rue de Saint Vincent. Madame Ligier répond que ce dossier est en attente en autre à cause de l'assainissement.

5/ AnimationRepas des seniors

Un repas et une ambiance conviviale ont été très appréciés de tous cette année. Une navette a été proposée aux personnes en difficulté pour se déplacer mais personne n'en a fait la demande. Suite à des demandes sur la possibilité « d'offrir » un panier aux absents, il a été décidé de ne pas distribuer de panier garni pour les personnes non présentes. Un changement de date est en étude.

Commémoration du 11 novembre 2018

Pour le centenaire, les enfants de l'école Jacques Destiné sont venus chanter la Marseillaise. Monsieur le Maire et les conseillers remercient les enfants de leur participation



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL

27120

ainsi que les parents et l'équipe enseignante. Une vidéo sera mise sur le site et la fresque faite par les enfants sera mise à la mairie.

Noël 2018

Un spectacle est prévu le 15 décembre 2018 à la salle polyvalente. Les inscriptions se feront sur le site de la commune, des documents seront disponibles en mairie ou à l'agence postale.

La salle sera installée par les employés communaux la veille.

Vœux 2019

Monsieur le Maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux le mardi 15 janvier 2019 à 19h à la salle polyvalente. Il est décidé qu'aucun changement de date ne se fera, et même en cas d'indisponibilité des V.I.P.

6/ Divers

Heures récupérées des employés : Monsieur le Maire explique que les heures supplémentaires payées sont majorées de 25%. Certains employés préfèrent récupérer leurs heures et celles-ci ne sont pas majorées des 25%.

Vote à l'unanimité comme quoi les heures, mêmes récupérées, seront dorénavant majorées de 25%.

Les heures récupérées doivent être demandées à l'avance et validées par Monsieur le Maire ou ses Adjoints et ne doivent pas gêner le bon fonctionnement des services.

Cela ne concerne que les heures supplémentaires et pas les heures complémentaires.

Circulation

- Mr Besnard a assisté à un conseil consultatif et informe l'assemblée de la mise en place de plusieurs changements de circulation dans la commune ; une place de livraison et une place handicapée vont être installées au niveau de l'épicerie. Une ligne continue sera mise dans le virage de la rue de Pacý. Le sens interdit venant de la route de Gaillon et allant vers la rue de la Chapelle sera déplacé. Des bandes (ralentisseurs) vont être installées également, soit par les employés de la commune ou par le syndicat de voirie.

Le croisement est difficile route de Mercey/Route de la Chapelle.

- Madame Leclère demande qu'une zone 30 soit mise en place à la Fortelle ainsi que des ralentisseurs. Un arrêté préfectoral devra être fait.

- Les lampadaires aux Clairières ne fonctionnent pas et les enfants ne sont pas visibles quand ils vont au bus.

- ECO-ENERGIE : Monsieur Besnard nous soumet une idée de co-voiturage direct dans la commune. Mme Perrot nous informe que cela a déjà été mis en place par le SNA sur le site eure en ligne : covoiturage27.net

École

Mr Caillet informe l'assemblée de l'arrivée de Madame Lebourg Carole suite à une mutation avec le SIVOS de Douains. Elle a pris ses fonctions dès novembre avec pour mission la gestion de la garderie et la salle polyvalente ainsi que la surveillance cantine afin que ce moment soit plus calme pour les enfants.

Un projet école numérique est mis en place avec un projet tablette IPAD avec la participation de la Direction Académique. Une souscription de 8000€ au total est retenue avec participation de la commune de 4000€.



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL

27120

Prêt d'une salle

Pour toute demande d'un prêt de la salle polyvalente en dehors de l'ASCHC, le Conseil Municipal décide la mise en place d'un règlement, d'un tarif sur les heures ouvrées en mairie.

Demande des employés salle polyvalente

La salle sera prêtée une fois pendant le mandat à un tarif préférentiel et suivant les disponibilités.

Affranchissement – boîtage

Suite à des soucis de boîtage, une étude a été faite pour 4 distributions par an. Monsieur le Maire explique les possibilités offertes ainsi que les tarifs. Le Conseil Municipal s'oppose à ce que la commune prenne en charge cette dépense juste parce que certains ne veulent pas « boîter ». Il n'y aura donc plus de boîtage et tout sera mis sur le site de la commune ; une newsletter sera envoyée suivant l'importance du message.

SNA

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de son rendez-vous avec le Président du SNA qui propose d'organiser une étude sur la faisabilité d'un Coworking et commerces dans la commune.

AVPHC

Suite à la démission de Madame Leclère, Monsieur Caron propose un courrier officiel afin que cette démission soit définitive rapidement. Il y a plusieurs personnes qui seraient intéressées et motivées pour reprendre cette association en main. Madame Leclère donne son accord et valide cette demande.

Boîte aux livres

Les deux projets de boîte aux livres sont en attente.

SPL – AXE NORMANDIE

Suite à une délibération prise au Conseil Municipal du 25/07/2017, d'être représenté, il faut nommer un titulaire et un suppléant. Monsieur le Maire est nommé titulaire et Monsieur Caillet sera suppléant pour représenter la commune de Houlbec-Cocherel.

Fleurissement

La commune a reçu un prix de fleurissement, lors de la cérémonie de remise des prix du Département avec une subvention de 300€. Madame Marsac sera présente à cette manifestation.

La séance est levée à 22 heures 40.

RAPPEL DES ÉCHÉANCES

Le prochain Conseil Municipal devrait avoir lieu le 3^{ème} jeudi du mois à 19h30 (la date sera confirmée sur le site internet).

A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du Conseil Municipal. Aussi des dates peuvent être modifiées après la séance de Conseil Municipal. Nous vous invitons

DEPARTEMENT DE L'EURE

Arrondissement d'Evreux

Canton de Pacy sur Eure



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL

27120

donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie. (<http://www.houlbec-cocherel.fr>) ou à contacter la mairie (02.32.26.67.04) si vous avez un doute sur une date.